

Rapport public Parcoursup session 2025

Aix-Marseille Université - Site d'Aubagne - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Activités Equestres Adaptées - APAS

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Aix-Marseille Université - Site d'Aubagne - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Activités Equestres Adaptées - APAS (33488)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 18%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 60%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Aix-Marseille Université - Site d'Aubagne - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Activités Equestres Adaptées - APAS (33488)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	286	284	134	27

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Aix-Marseille Université - Site d'Aubagne - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Activités Equestres Adaptées - APAS (33488)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	182	181	118	26	96,3 %
			Masculin	104	103	16	1	3,7 %
			Total	286	284	134	27	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Aix-Marseille Université - Site d'Aubagne - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Activités Equestres Adaptées - APAS (33488)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	7	7	4	0	0 %
				Sans mention	87	87	42	11	52,4 %
				AB	72	72	36	8	38,1 %
				B	29	29	14	2	9,5 %
				TB	5	5	3	0	0 %
				Total	200	200	99	21	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	2	0	0	0 %
				Sans mention	31	31	8	2	40 %
				AB	15	15	10	2	40 %
				B	3	3	2	1	20 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	53	53	22	5	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	5	5	2	0	0 %
				Sans mention	11	11	3	0	0 %
				AB	6	6	4	1	100 %
				B	7	7	3	0	0 %
				Total	29	29	12	1	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	0	0	
				AB	1	1	1	0	
				Total	2	2	1	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Aix-Marseille Université - Site d'Aubagne - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Activités Equestres Adaptées - APAS (33488)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	235	235	117	23	85,2 %
			En réorientation	30	28	10	4	14,8 %
			Non scolarisés	17	17	6	0	0 %
			Autres	4	4	1	0	0 %
			Total	286	284	134	27	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Aix-Marseille Université - Site d'Aubagne - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Activités Equestres Adaptées - APAS (33488)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	35	35	16	3
			Autres doublettes	158	158	81	17
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Aix-Marseille Université - Site d'Aubagne - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Activités Equestres Adaptées - APAS (33488)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	18,1 %	18,1 %	16,5 %	15 %
		Autres doublettes	81,9 %	81,9 %	83,5 %	85 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Attendu 1 : Disposer de compétences scientifiques	- Résultats scolaires obtenus au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres ou 1er semestre de terminale, au baccalauréat et résultats post-bac.	Essentiel
	Attendu 2 : Disposer de compétences argumentaires et littéraires	- Résultats scolaires obtenus au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres ou 1er semestre de terminale, au baccalauréat et résultats post-bac.	Essentiel
	Attendu 3 : Disposer de compétences sportives.	- Questionnaire à remplir obligatoirement dans Parcoursup - Notes EPS des 3 trimestres (ou 2 semestres) de 1ère, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu'elles sont disponibles). Bonus pour les spécialités EPPCS, Danse ou Arts du cirque en terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Attendu 5 : Disposer de méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS	- Fiche avenir (Méthodes de travail - Autonomie - Capacité à s'investir) - Moyennes générales	Très important
Savoir-être	Attendu 5 : Disposer de méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS	- Fiche avenir (Engagement citoyen, esprit d'initiative)	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Attendu 5 : Disposer de méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS	- Fiche avenir (Capacité à réussir) - Lettre de motivation (à déposer dans le dossier Parcoursup)	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Attendu 3 : Disposer de compétences sportives	Positionnement du niveau du candidat dans ses pratiques sportives ou artistiques en dehors de l'EPS. En cas d'absence de pièce justificative, le candidat sera ramené au niveau le plus faible de ce critère d'évaluation.	Très important
	Attendu 4 : Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes	Réponse à 2 questions permettant de positionner leur plus haut niveau. - Qualifications ou engagements dans les domaines du secourisme, de l'arbitrage, de la vie civique, citoyenne ou associative (Une seule justification). - Qualifications ou expériences d'encadrement (Une seule justification)	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Les candidats ayant participé à une cordée de la réussite dans leur parcours de lycéen ont bénéficié d'un suivi spécifique en cas d'égalité avec un ou plusieurs autres candidats.

Cet élément est donc un moyen d'affinement du classement en cas d'égalité mais ne donne pas de bonus de manière automatisée et pris en compte dans l'algorithme.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Nous avons utilisé la procédure d'examen des vœux proposée par la conférence des directeurs et doyens STAPS (C3D STAPS) pour l'accès à la Licence STAPS. Cette procédure visait à harmoniser le traitement entre les différentes composantes STAPS de France pour un traitement des candidatures équitable. Cette procédure a été mise à disposition de tous les UFR et départements STAPS à travers une application dédiée et un mode d'emploi détaillé. La procédure mise au point par la C3D repose sur les attendus nationaux aux formations STAPS, à savoir « disposer de compétences scientifiques », « disposer de compétences argumentaires et littéraires », « disposer de compétences sportives », spécifiquement en équitation dans le cadre de la présente offre de formation, « manifester un intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes » et enfin « disposer de méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS ».

Il s'agissait de mettre en avant des compétences jugées favorables à la réussite en STAPS des attendus évaluables. Les notes sur 20 collectées sur Parcoursup en Première et des 2 premiers trimestres de Terminale sont moyennées puis transformées selon une logique exponentielle, pour calculer les scores pour les compétences scientifiques et littéraires. Ce traitement permet de favoriser les candidats ayant reçu de bonnes évaluations au cours de leur cursus. Les candidates et candidats à la Licence STAPS répondent également à un questionnaire d'auto-évaluation concernant (1) leur niveau sportif, (2) leurs qualifications en matière d'encadrement, d'animation ou de sécurité, et (3) leurs expériences et compétences civiques, citoyennes, de défense, de protection civile et d'engagement associatif.

Ces informations permettent de renseigner plus précisément les compétences sportives et d'encadrement/engagement citoyen. Les réponses doivent être attestées par des pièces justificatives, téléchargées sur la plate-forme Parcoursup. Ces pièces sont clairement décrites et contrôlées pour chaque niveau de réponse, de manière à éviter toute ambiguïté. Les justificatifs de niveau de pratique (particulièrement pour la justification des Galops obtenus pour l'antenne d'Aubagne) doivent être des pièces officielles émanant de la fédération française d'équitation.

Les données de la fiche Avenir sont également prises en compte.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La Licence STAPS proposée sur Aubagne reste une filière en tension qui nécessite d'anticiper au maximum sa candidature en favorisant la construction d'un parcours personnel adapté à la spécificité de l'antenne aubagnaise. Le niveau de pratique sportive en équitation est une condition obligatoire d'accès à cette formation universitaire. La spécialisation dans les activités équestres adaptées est un axe à privilégier dans le projet de formation présenté. Concernant le niveau de pratique en équitation, la présentation des attestations de la FFE d'obtention des Galops est donc un critère essentiel et prioritaire dans l'étude des dossiers. L'appétence pour le bien-être équin, l'éthologie, la médiation équine, l'enseignement en activités physiques adaptées et santé notamment au moyen des activités équestres adaptées, la relation entre l'équidé et l'humain, seront centrales. Il est donc inutile de candidater à la formation STAPS d'Aubagne sans être un cavalier ou une cavalière aguerrie.

Signature :

Eric Berton,

Président de l'établissement Aix-Marseille Université
- Site d'Aubagne